Conseil municipal de Toulouse du 28 novembre 24
Intervention d'Odile Maurin

6.2 Secteur Fondeyre – Acquisition d'une unité foncière (lot) située 105 avenue des Etats-Unis pour la réalisation d'un groupe scolaire (Habitat et opérations foncières 24-0645)

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

J'interviens maintenant sur une délibération proposant d'acquérir auprès de Kaufman and Broad une unité foncière avenue des États-Unis pour la réalisation d'un groupe scolaire.

On a vu avec la délibération précédente à quel point vous chouchoutez ce promoteur immobilier. Avec cette délibération, ce sera une nouvelle confirmation.

Pour rappel vous nous proposez tranquillement de construire un groupe scolaire sur des terres qui ont subi une pollution au plomb très importante. Pour rappel aussi, le plomb est particulièrement dangereux pour les jeunes enfants qui peuvent facilement s'intoxiquer en allant jouer sur des terrains où des poussières de plomb continuent à se redéposer. Le saturnisme, cette maladie provoquée par le plomb peut affecter le développement intellectuel, cognitif et nerveux des enfants de manière très sévère.

Ensuite, vous proposez d'acquérir cette unité foncière de plus de 5500 m² au prix de 2 950 000 EUR, après je cite, « remise en état du site pour une destination de groupe scolaire ». Pour autant, vous reconnaissez que le service des domaines a évalué la valeur vénale de cette unité foncière à 1 950 000 EUR. Ça ne fait qu'un million d'euros de différence ! Et comme votre ami Monsieur Barnier n'a pas du tout attaqué les finances des collectivités locales, ce n'est pas grave de dépenser 1 million d'euros de plus, semblez-vous nous dire.

Alors comment est-ce que vous justifiez ce million d'euros d'écart, en somme une paille ?
Vous dites qu'il s'agit des frais de remise en état indiqué par le vendeur mais vous ne fournissez aucune pièce à l'appui de vos affirmations. C'est pourquoi je vous demande de nous fournir ces éléments. Il ne faudrait pas que j'aie le mauvais esprit de vouloir contrôler la manière dont vous gaspillez, pardon je veux dire, dépensez l'argent public.

Alors certes, Kaufman and Broad va effectivement devoir dépolluer ce terrain. Le problème, c'est que vous omettez de dire que la facture sera in fine réglée par la STCM, le pollueur, qui va logiquement et normalement devoir payer la facture.

Ça commence à faire beaucoup de cadeaux pour vos amis. C'est vrai que les campagnes électorales, ça coûte cher, mais quand même ça finir par se voir.

Et concernant la dépollution rien n'est arrêté concernant son périmètre ni son niveau.